

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES**

Paris, 18 - 20 février 2002

La réunion du Groupe de travail sur les maladies des animaux sauvages s'est tenue du 18 au 20 février 2002, au Bureau central de l'OIE.

Le Docteur B. Vallat, Directeur général de l'OIE, et le Docteur J. Pearson, chef du Service scientifique et technique de l'OIE, ont accueilli les participants et ouvert la réunion. Le Docteur M.H. Woodford a présidé la réunion et les Docteurs M. Artois et T. Mörner ont été nommés rapporteurs. Ils ont été assistés par le Docteur Stephanie Haigh, qui a rédigé le projet de rapport. L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement dans les annexes I et II.

1. Situation épidémiologique de certaines maladies des animaux sauvages en 2001

Maladies de la Liste A

Peste porcine africaine

En 2001, la présence de foyers de peste porcine africaine a été signalée dans plusieurs pays africains, y compris au Kenya, au Nigeria, en Afrique du Sud, en Tanzanie, en Zambie et au Mozambique. Les foyers de la région de Dar es-Salam (Tanzanie) et de la province de Nampula (Mozambique), qui ont concerné plusieurs milliers de porcs domestiques, ont eu des conséquences particulièrement graves. S'il est indubitable que les tiques molles appartenant au genre *Ornithodoros* constituent un réservoir d'infection, il n'est pas exclu que des suidés sauvages et, occasionnellement, des populations locales de porcs domestiques résistants, vivant en liberté, puissent jouer le rôle d'hôtes secondaires et de porteurs. Une fois infectés, les porcs domestiques font office d'amplificateurs et de « super-excréteurs » de virus par le biais de leurs sécrétions et excréments. L'abattage sanitaire est généralement pratiqué pour éliminer les foyers, faute de traitement ou de vaccin efficace.

Fièvre catarrhale du mouton

En 2001, des cas de fièvre catarrhale du mouton ont été rapportés aux États-Unis d'Amérique chez les cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et des ruminants sauvages. Par ailleurs, la maladie a été observée chez quatre cervidés du Pérou.

Peste porcine classique

Un cas de peste porcine classique a été rapporté chez un pécari à lèvres blanches (*Tayassu pecari*) au Pérou.

La maladie sévit toujours parmi les populations de sangliers (*Sus scrofa*), dans plusieurs régions d'Europe. En 2001, on l'a signalée en Autriche, en Allemagne, au Luxembourg, en Slovaquie et en Ukraine. Ces foyers concernaient uniquement des sangliers ; aucun foyer connexe de la maladie n'a été découvert chez les porcs domestiques. L'Allemagne procède actuellement à l'immunisation des sangliers avec des appâts vaccinaux.

Virus de la fièvre aphteuse

En 2001, durant l'épizootie de fièvre aphteuse en Europe, des études sérologiques ont été réalisées au Royaume-Uni, sur des cerfs vivant en liberté, et aux Pays-Bas, sur des cerfs et des sangliers. Toutefois, ces recherches n'ont révélé aucune infection de fièvre aphteuse, que ce soit au Royaume-Uni, où l'échantillon était de taille réduite, ou aux Pays-Bas, où l'échantillon était plus important. En Irlande, les cerfs sauvages vivant dans les régions situées autour des foyers ont fait l'objet d'un abattage sanitaire.

En Afrique du Sud, les inondations massives, qui ont gravement endommagé des parties de la clôture du périmètre vétérinaire du Parc national Kruger, ont été à l'origine de plusieurs incidents impliquant des buffles (*Syncerus caffer*) errant dans les zones d'élevage communal limitrophes. En janvier 2001, un foyer de fièvre aphteuse a été confirmé chez des bovins, dans les districts de Mhala et de Mapulaneng, qui sont contigus au Parc national Kruger. Un virus de type SAT2 a été isolé. Son empreinte génétique a révélé qu'il présentait un très haut degré d'homologie avec une souche provenant d'un buffle du Parc national Kruger. Le foyer a finalement été maîtrisé en septembre en combinant des mesures visant à contrôler les déplacements des animaux artiodactyles à une campagne de vaccination massive.

Au Zimbabwe, une épizootie de fièvre aphteuse, causée par un virus de type SAT2, a été rapportée chez des bovins en septembre, dans les régions du sud et du sud-ouest. Nous n'avons reçu aucune information complémentaire.

Au Botswana, un foyer de fièvre aphteuse, également imputable au sérotype SAT2 du virus, a été récemment signalé dans le sud-est, une région située en bordure du Zimbabwe.

En Inde, à New Delhi, deux éléphants (*Elaphus maximus*) d'un troupeau de 27 éléphants d'Asie vivant en captivité ont présenté des signes cliniques de la fièvre aphteuse pendant deux semaines. Deux autres animaux sont morts dans les six semaines, l'un d'entre eux montrant des signes caractéristiques de la maladie. Des prélèvements ont été effectués sur les animaux infectés à des fins de typage viral et de détermination du titre des anticorps. Les animaux survivants ont été examinés pour la présence éventuelle d'anticorps. Les résultats sont attendus.

Peste des petits ruminants

Des anticorps de la peste des petits ruminants ont été découverts dans le sérum de buffles et d'antilopes d'Afrique occidentale.

Peste bovine

Au Kenya, un foyer de peste bovine a été signalé dans des troupeaux de buffles, dans le Parc national Meru. Environ 75 % des jeunes buffles (âgés de moins de 5 ans) de ces troupeaux présentaient des signes cliniques de la maladie, tels que lésions buccales, écoulements oculaires, lésions cornéennes et état d'abattement. Un grand nombre de ces signes cliniques semblaient indiquer une évolution vers la guérison plutôt que vers une phase aiguë de l'infection. La maladie a été confirmée par sérologie, par VNT¹ sur sérum, par test ELISA de compétition² et par PCR³. L'analyse de séquences a confirmé la présence d'un virus de lignée 2 présentant 99 % d'homologie avec du matériel soumis lors des épizooties de 1994-97 au Kenya. Le Groupe recommande vivement la poursuite et l'intensification de la surveillance de la peste bovine, dans la mesure où il peut s'agir des premiers signes d'une épizootie imminente. Il est essentiel de maintenir et de compléter la surveillance pour suivre l'évolution, dans l'espace et dans le temps, de cette maladie importante.

¹ VNT : test de neutralisation virale

² ELISA : méthode immuno-enzymatique

³ PCR : amplification en chaîne par polymérase

Anaplasmosse

L'anaplasmosse a été diagnostiquée chez des bovins et buffles sauvages (*Bubalus bubalis*) en Australie.

Fièvre charbonneuse

Plusieurs cas de fièvre charbonneuse ont été rapportés, en été 2001, chez des cerfs et des bovins élevés dans des exploitations des comtés d'Edwards, d'Uvalde et de Val Verde, dans le sud-ouest du Texas (États-Unis d'Amérique).

En Afrique du Sud, plusieurs foyers de fièvre charbonneuse, composés de cas regroupés en petit nombre, ont été signalés dans la zone traditionnellement enzootique de la province du Cap-Nord. Ces cas concernaient les espèces suivantes : le grand koudou (*Tragelaphus strepsiceros*), l'éland (*Taurotragus oryx*), le buffle d'Afrique, le springbok (*Antidorcas marsupialis*), l'oryx (*Oryx gazella*) et le zèbre (*Equus burchelli*). Plusieurs cas ont été rapportés chez des personnes ayant utilisé des cadavres contaminés. Par ailleurs, un seul cas a été confirmé chez un zèbre, dans la région enzootique située dans le nord du Parc national Kruger.

En Namibie, des cas de fièvre charbonneuse ont également été constatés dans la région septentrionale, notamment dans le Parc national d'Etosha.

En Tanzanie, la fièvre charbonneuse a été rapportée chez 30 zèbres et un topi (*Damaliscus lunatus*) dans la région de Serengeti.

La maladie a atteint plusieurs centaines de bisons américains (*Bison bison*) dans le Parc national Wood Buffalo, dans l'ouest du Canada.

Tuberculose aviaire

La Nouvelle-Zélande a signalé un cas de tuberculose aviaire chez un kakariki à front rouge (*Cyanoramphus novaezelandiae*), une perruche indigène. En Australie, la maladie a été constatée chez des perruches ondulées (*Melopsittacus undulatus*), des petits pingouins (*Eudyptula minor*) et une perruche splendide (*Neophema splendida*) vivant en captivité. La tuberculose aviaire est très répandue parmi les canards, les oies, les cygnes, les rapaces et d'autres oiseaux d'Europe.

Tuberculose bovine

La tuberculose bovine sévit parmi les cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) dans l'un des parcs nationaux du Canada. La prévalence et les modes de transmission de la maladie aux animaux sauvages et domestiques sont actuellement à l'étude.

Depuis 1994, l'État du Michigan (États-Unis d'Amérique) est confronté au problème de la tuberculose bovine, due à *Mycobacterium bovis*, chez les cerfs de Virginie sauvages, dans une zone comprenant cinq comtés du nord-est du Michigan inférieur. La surveillance intensive mise en place depuis 1995 a permis de diagnostiquer la maladie dans douze comtés du Michigan. L'examen de 70 000 cadavres s'est concrétisé par la confirmation de 397 cas. En outre, quelques cas isolés ont été confirmés, en 2000 et 2001, chez des cerfs élaphe vivant en liberté. La maladie a été observée chez six autres espèces d'animaux sauvages carnivores ou omnivores, dans un troupeau de cervidés vivant en captivité, chez un chat domestique errant et dans plusieurs troupeaux de bovins domestiques. Les efforts d'éradication de *M. bovis* se poursuivent dans le Michigan. Les principales stratégies mises en œuvre pour débarrasser les cerfs vivant en liberté de la bactérie passent par un arrêt de la supplémentation nutritionnelle, l'immunisation des cerfs par appâts vaccinaux dans les comtés où la tuberculose a été confirmée parmi les cervidés et la réduction de la densité de population des cervidés par une libéralisation de la réglementation de la chasse.

La tuberculose bovine constitue toujours un problème majeur pour les animaux sauvages d'Afrique du Sud, de Zambie et de l'Ouganda. La maladie a été confirmée chez le buffle, le cobe lechwe (*Kobus leche*), le grand koudou, le phacochère (*Phacochoerus africanus*), le potamochère (*Potamochoerus larvatus*), le singe cynocéphale (*Papio ursinus*), le lion (*Panthera leo*), le léopard (*Panthera pardus*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et l'hyène tachetée. Parmi ces espèces, seuls le buffle, le cobe lechwe et le grand koudou semblent jouer le rôle de réservoir d'infection. Par ailleurs, pour la première fois cette année, la maladie a été diagnostiquée chez un ratel (*Mellivora capensis*) et une genette commune (*Genetta genetta*) dans le Parc national Kruger. La tuberculose bovine a été identifiée par culture chez deux gnous (*Connochaetes taurinus*), un topi (*Damaliscus lunatus*) et un singe cynocéphale (*Papio anubis*) dans l'écosystème du Serengeti, en Tanzanie. Un essai de vaccination des buffles contre la tuberculose bovine au BCG⁴ a été achevé en 2001.

⁴ BCG : bacille Calmette Guérin

La tuberculose bovine a été signalée non seulement dans les foyers traditionnels des blaireaux d'Europe (*Meles meles*) au Royaume-Uni, mais également chez les ongulés sauvages en Andorre (un seul cas), en Hongrie, en Italie et en Espagne. Bien que le sanglier semble être l'espèce la plus fréquemment atteinte, la maladie a également été rapportée chez le cerf élaphe (*Cervus elaphus*) en Espagne, en France et en Autriche.

En Nouvelle-Zélande, cinq cas de tuberculose bovine ont été diagnostiqués chez des opossums (*Trichosurus vulpecula*).

Brucellose

La présence de la brucellose chez le cerf élaphe (évoqué plus haut) et le bison (*Bison bison*) à proximité du Parc national Yellowstone reste un problème zoonositaire important.

Le type 2 de *Brucella suis* est très répandu en Europe, chez le sanglier. Ce sérotype peut être à l'origine de problèmes sanitaires chez les porcs domestiques confinés en pacage, où des croisements accidentels peuvent se produire, faute de clôtures adaptées. Un seul cas de *Brucella melitensis* a été rapporté chez un chamois (*Rupicapra rupicapra*), dans les Alpes, en Europe.

En Australie, *Brucella suis* a été signalé chez des porcs retournés à l'état sauvage, dans une région spécifique du Queensland.

Échinococcose

Echinococcus multilocularis a été rapporté dans plusieurs pays européens, y compris en Autriche, au Danemark, en France et en Suisse. Le parasite adulte se rencontre principalement chez le renard roux (*Vulpes vulpes*) ; toutefois, une infection larvaire a été rapportée en France, chez une marmotte (*Marmota marmota*) et un castor d'Europe (*Castor fiber*).

Des infections à *Echinococcus granulosus* ont été signalées en Australie chez des marsupiaux macropodidés, des wombats (*Vombatus ursinus*), des porcs retournés à l'état sauvage (*Sus scrofa*), des renards roux, des chiens sauvages (*Canis familiaris*), des dingos (*Canis lupus dingo*), et des hybrides. Les larves sont observées chez les porcs, les wombats et les marsupiaux macropodidés. Les vers adultes sont présents chez les canidés.

Herpès-virus équin

Une surveillance sérologique réalisée dans l'écosystème du Serengeti a révélé qu'un zèbre sur 21 présentait des anticorps contre l'herpès-virus équin 1.

Artérite virale équine

Dans l'écosystème du Serengeti, 9 zèbres sur 21 ont présenté une réaction sérologique positive à l'artérite virale équine.

Leishmaniose

Un cas non confirmé de leishmaniose a été rapporté chez des kangourous roux vivant en captivité (*Macropus rufus*) dans le Territoire du Nord (Australie). La maladie se manifestait, entre autres, par des lésions cutanées chroniques, une néphrite interstitielle et une dermatite granulomateuse contenant des parasites monocellulaires de petite taille à l'intérieur de macrophages, dans toute l'épaisseur du derme. Une microscopie électronique est en cours.

Leptospirose

La leptospirose est enzootique chez les rongeurs, les porcs retournés à l'état sauvage, les wombats et les opossums du nord de l'Australie. Dans la mesure où l'urine des porcs sauvages est réputée contenir des excréments de *Leptospira tarassovi*, ces derniers pourraient transmettre ce sérovar à l'homme.

Myxomatose

L'Australie a présenté les résultats d'une étude sérologique portant sur des lapins de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) effectuée en Australie méridionale ; 354 lapins sur 620 présentaient des anticorps à la myxomatose. Cette maladie a été très souvent diagnostiquée, vers la fin de l'été et en automne, chez des lapins domestiques élevés dans une zone semi-rurale de Sydney. La myxomatose provoque une mortalité de 53 % chez les lapins sensibles.

Paratuberculose

Une étude effectuée récemment sur l'île Kangourou, en Australie méridionale, a montré que la prévalence de paratuberculose chez les kangourous gris de l'est (*Macropus fuliginosus*) et les tammars (*M. eugenii*) pouvait dépasser 1,7 %. La présence de macropodidés en liberté, dans des endroits où la paratuberculose bovine est enzootique, pourrait dès lors compromettre les stratégies de prophylaxie.

Rage

La rage terrestre est enzootique chez plusieurs espèces sauvages de carnivores terrestres des États-Unis d'Amérique. Plusieurs programmes de vaccination orale des ratons laveurs (*Procyon lotor*) et d'autres espèces sont en cours dans plusieurs régions de cinq États. La rage a été rapportée au Pérou, chez 11 chauves-souris, ainsi qu'en Colombie, chez des chauves-souris et des « renards ».

En Afrique du Sud, la majorité des cas ont été signalés dans la région centrale des plateaux de l'État libre d'Orange et de la province du Cap-Nord, notamment chez les viverridés tels que la mangouste fauve (*Cynictis penicillata*) (32 cas confirmés), la mangouste rouge (*Herpestes sanguinea*) (4 cas confirmés) et les suricates (*Suricata suricata*) (3 cas confirmés). En outre, on a également confirmé 12 cas chez des otocoyons (*Otocyon megalotis*) et 2 cas chez des protèles (*Proteles cristata*). Dans les provinces du Nord et du Nord-Ouest, les foyers de rage concernaient essentiellement les chacals à chabraque (*Canis mesomelas*). Le biotype du virus des canidés en était l'agent pathogène. Il convient de se rappeler que les cas de rage dépistés chez les animaux sauvages d'Afrique du Sud constituent à peine quelque 20 % de tous les cas rapportés et confirmés.

En Namibie, la rage a été confirmée chez 18 chacals, 3 grands koudous (*Tragelaphus strepsiceros*) et un petit rongeur.

En Tanzanie, où la rage est enzootique et où de nombreuses espèces ont été contaminées dans le passé, un récent rapport a éveillé l'intérêt en indiquant que les hyènes tachetées (*Crocuta crocuta*) pouvaient devenir des porteurs subcliniques d'un lyssavirus qui ne présentait que 8,5 % de divergence (divergence de séquence) par rapport au biotype commun des canidés. On a découvert que 37 % des hyènes présentaient une réaction sérologique positive ; le virus a été isolé dans la salive de 45,5 % de ces hyènes. Aucune d'entre elles ne manifestait de signes cliniques, malgré le suivi, sur plusieurs années, des individus atteints.

En Europe, la rage a été observée et signalée en 2001 en Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, République fédérale de Yougoslavie, Allemagne, Hongrie, Estonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie et Turquie. Les cas les plus fréquents ont été observés chez des renards roux, des chiens viverrins (*Nyctereutes procyonoides*), des mustélidés et des cervidés.

Un foyer de rage a été rapporté dans l'île de Flores, en Indonésie.

Lyssavirus des chiroptères

L'EBL (European Bat Lyssavirus) a été isolé chez des sérotines communes (*Eptesicus serotinus*) au Danemark, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne.

La présence du lyssavirus des chiroptères a été confirmée pour la première fois en 2001, en Australie occidentale, chez la roussette à collier (*Pteropus scapularis*) et la roussette australienne (*P. alecto*). Il existe des preuves sérologiques récentes relatives à un lyssavirus non mortel des chiroptères australiens chez les mégachiroptères et les microchiroptères.

Une surveillance des lyssavirus a été effectuée parmi les populations de chauves-souris des Philippines. La présence d'infections à *Lyssavirus* actuelles ou antérieures a été établie par détection, par immunofluorescence directe, d'antigènes présents dans le cerveau de chauves-souris, et par neutralisation virale pratiquée sur des sérums de chauves-souris. Bien que l'on n'ait pas réussi à mettre en évidence une infection active à *Lyssavirus*, 22 chiroptères possédaient des anticorps de neutralisation dirigés contre le *Australian Bat Lyssavirus* (ABLV). La réaction sérologique positive était statistiquement associée à l'espèce de chauves-souris *Miniopterus schreibersi*. Les résultats des tests de neutralisation virale étaient cohérents avec la présence à l'état naturel d'un *Lyssavirus* apparenté au ABLV, aux Philippines.

Maladie hémorragique du lapin

Deux études épidémiologiques ont été réalisées sur des lapins, dans le sud de l'Australie : la première dans la région intérieure semi-aride de l'Australie méridionale et la seconde dans la zone à forte pluviométrie proche de Melbourne (Victoria). Les conclusions de ces études ont montré que la maladie hémorragique du lapin et la myxomatose frappent ces populations de lapins chaque année et que très peu d'animaux de plus d'un an restaient sérologiquement négatifs à l'encontre de l'une de ces maladies. Selon certaines données sérologiques, les anticorps obtenus contre le calicivirus apparenté pourraient conférer une protection contre le virus pathogène de la maladie hémorragique du lapin. Toutefois, ce virus non pathogène n'a pas été isolé. La maladie s'avère particulièrement efficace pour contrôler les populations de lapins dans les zones arides, où l'on observe un faible recrutement des jeunes dans la population reproductrice.

Les chances de survie des lapins présentant une réaction sérologique négative aux épizooties de la maladie hémorragique du lapin sont moins élevées que celles des lapins du même âge, sérologiquement positifs. Le virus de la maladie hémorragique du lapin reste très virulent et entraîne une mortalité de 86 % chez les lapins sensibles contractant le virus. Sur les 700 lapins examinés dans le sud de l'Australie, 369 étaient positifs.

On a enregistré une baisse du nombre de prédateurs errants, notamment de chats, dix-huit mois ou plus après l'introduction du virus de la maladie. Dans un site, l'absence de lapins s'est accompagnée d'une progression des déprédations d'œufs de léipoa ocellé (*Leipoa ocellata*) par les renards et, à un autre endroit, à une réduction du nombre de phalangers-renards. À l'intérieur des terres, le virus s'est avéré redoutablement efficace : au moins quatre espèces de rapaces risquent d'être menacées par une baisse de fécondité liée au manque de nourriture.

Trichinellose

Trichinella pseudospiralis a été rapporté en Australie chez des sarcophiles (*Sarcophilus harrisi*).

*Maladies inscrites sur la liste concernant
spécifiquement les animaux sauvages*

Angiostrongylose

En 2001, plusieurs cas mortels de cette maladie neurologique due à un nématode parasite du poumon des rats (*Angiostrongylus cantonensis*) ont été enregistrés en Australie chez des hôtes mammifères inhabituels. Ils concernaient entre autres un tamarin, un hybride de wallaby de Parma (*Macropus parma*), un pétrogale d'Australie occidentale (*Petrogale lateralis*), un alpaga (*Lama glama paca*), un phalanger-renard, un grand podarge (*Podargus strigoides*) et un singe écureuil (*Saimiri sciureus*) vivant en captivité.

Arbovirus

Des arbovirus étaient impliqués dans l'épizootie de mort subite des tammars signalée en décembre 1998 dans l'État du Queensland (Australie). Un orbivirus du groupe sérologique Eubenangee a été isolé.

Circovirus aviaire

Un circovirus aviaire a été identifié chez les corneilles d'Alaska, les pigeons bisets et les goélands à bec cerclé au Canada et chez les goélands argentés (*Larus argentatus*) en Europe.

L'infection et la maladie à circovirus sont enzootiques chez les cacatoès à huppe jaune (*Cacatua galerita*) dans la région située à l'ouest de Sydney (Australie). Dans certaines couvées, la prévalence est de 80 %. La maladie a été reconnue par « Environnement Australie » comme une activité déterminante (Key Threatening Process) qui, aux termes de la loi de 1999 sur la conservation de la biodiversité, met en péril des espèces de perruches menacées de disparition. Un plan destiné à écarter cette menace est en cours de proposition.

Paludisme aviaire

En Australie, le paludisme aviaire a été constaté chez des manchots pygmées (*Eudyptula minor*) en Nouvelle-Galles du Sud. Il a également été observé chez un gorfou du Fiordland (*Eudyptes pachyrhynchus*) en Nouvelle-Galles du Sud.

Par ailleurs, la maladie a été diagnostiquée chez un jeune manchot d'Adélie (*Pygoscelis adeliae*) de la péninsule d'Otago, en Nouvelle-Zélande. Une infection à *Plasmodium* sp. a été détectée chez des jeunes pluviers roux (*Charadrius obscurus*) élevés en captivité avant d'être relâchés dans l'île Stewart. Les œufs avaient été prélevés dans la nature. Toutefois, les oisillons n'ont pas été relâchés, dans la mesure où l'examen de 30 oiseaux sauvages n'avait révélé aucune indication de la maladie.

Paramyxovirus aviaire

Le paramyxovirus aviaire a été à l'origine d'une mortalité chez les tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*) dans l'apophyse de la Floride (États-Unis d'Amérique). La tourterelle turque est une espèce introduite, qui n'est pas indigène à l'Amérique du Nord.

En Argentine, des isolats viraux ont été isolés dans les prélèvements cloacaux de 3 oiseaux sauvages sur 50.

Le paramyxovirus de type 1 (PMV-1) a été identifié chez des outardes houbara (*Chlamydotis undulata*) piégées au Pakistan, en Iran et en Afghanistan. De 60 à 70 % des oiseaux faisant l'objet d'échanges commerciaux présentaient une réaction sérologique positive au PMV-1. Des épreuves de dépistage viral, réalisées sur des oiseaux vivants et morts par le service de quarantaine du centre national de recherche aviaire d'Abu Dhabi (Émirats arabes unis), ont confirmé que le PMV-1 pouvait être isolé dans la plupart des envois.

Variole aviaire

L'Australie a signalé la présence de variole aviaire chez les zostérops à dos gris (*Zosterops lateralis*). La Nouvelle-Zélande a rapporté un cas chez un carpophage de Nouvelle-Zélande (*Hemiphaga novaeseelandiae*).

La maladie a été diagnostiquée chez des outardes houbara (*Chlamydotis undulata*) confisquées, originaires du Pakistan, d'Iran et d'Afghanistan.

En Nouvelle-Zélande, la variole aviaire a été identifiée chez des pluviers roux (*Charadrius obscurus*) élevés en captivité en vue d'être relâchés dans l'île Stewart. Les œufs avaient été prélevés dans la nature. Toutefois, les oisillons n'ont pas été relâchés, dans la mesure où l'examen de 30 oiseaux sauvages n'avait révélé aucune indication de la maladie.

Myélopathie vacuolaire aviaire

La myélopathie vacuolaire aviaire a été confirmée chez trois pygargues à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*). Elle est suspectée chez trois autres aigles qui sont morts entre la mi-novembre 2001 et la mi-janvier 2002, près du lac Clark Hill, dans l'est de la Géorgie (États-Unis d'Amérique). Ce lac se situe le long de la frontière avec la Caroline du Sud ; il est également connu sous le nom de lac Strom Thurmond. Au cours de l'épisode de mortalité actuel, la myélopathie vacuolaire aviaire a également été confirmée chez de nombreux foulques d'Amérique (*Fulica americana*) et 13 bernaches du Canada (*Branta canadensis*). Ce lac a abrité un foyer de la maladie qui provoqua la mort de 13 pygargues à tête blanche durant l'hiver 2000-2001. Au cours de l'épisode précédent, la myélopathie vacuolaire aviaire avait été observée pour la première fois chez des grands-ducs de Virginie (*Bubo virginianus*) et un pluvier kildeer (*Charadrius vociferus*).

Pour la première fois, des chercheurs ont réussi à reproduire expérimentalement des lésions de myélopathie vacuolaire aviaire en nourrissant des buses à queue rousse (*Buteo jamaicensis*) réhabilitées, impropres au relâcher, avec des tissus provenant de foulques atteints. Les buses qui ont été nourries avec différents types de tissus provenant de foulques recueillis durant un épisode de myélopathie vacuolaire aviaire ont présenté des lésions dans les quatre semaines, malgré l'absence de signes observables de la maladie neurologique. On a longtemps suspecté les pygargues de se contaminer par l'ingestion d'autres oiseaux malades.

La myélopathie vacuolaire aviaire a été identifiée pour la première fois dans l'Arkansas (États-Unis d'Amérique) durant l'hiver 1994-1995, où elle provoqua la mort de 29 pygargues à tête blanche. À ce jour, sa responsabilité a été confirmée ou suspectée dans la mort d'au moins 85 aigles dans l'Arkansas, en Géorgie, en Caroline du Nord et en Caroline du Sud. En 1998, des lésions imputables à la maladie ont été confirmées chez plusieurs espèces de canards, dans un site contaminé de la Caroline du Nord. Malgré de longues recherches diagnostiques et de nombreuses études, la cause de la maladie reste indéterminée. L'implication d'une neurotoxine naturelle ou produite par l'homme est suspectée ; en effet, outre le fait qu'aucune trace de virus, de bactérie, de prion ou d'un quelconque agent infectieux n'a été relevée, les lésions évoquent une toxicose. À ce jour, aucune lésion de la myélopathie vacuolaire aviaire n'a été identifiée chez les mammifères ; par ailleurs, les effets de la maladie sur les mammifères, y compris l'homme, sont inconnus.

Infections de babésiose/theilériose chez des rhinocéros noirs

Dans l'écosystème du Serengeti (Tanzanie), cinq rhinocéros noirs (*Diceros bicornis michaeli*) sont morts après avoir présentés des signes cliniques, ainsi que des lésions macroscopiques et microscopiques caractéristiques de la piroplasmose. On n'a pas clairement établi si ce piroplasme appartenait au genre *Babesia* ou *Theileria*.

La babésiose a également provoqué la mort de plusieurs rhinocéros noirs dans le Parc national Addo, en Afrique du Sud. Il semblerait que le stress active une infection latente chez cette espèce.

Paramyxovirus de la chauve-souris

Les virus Nipah et Hendra ont été regroupés dans le genre *Henipavirus*, dans la famille des *Paramyxoviridae*. Les virus Menangle et Tioman ont été placés dans le genre des *Rubulavirus*. Les deux autres genres de cette famille comprennent les *Morbillivirus* et les *Respirovirus*. Une surveillance sérologique portant sur cent troupeaux de porcs domestiques élevés à des fins commerciales dans le Queensland s'est avérée négative contre les virus Hendra et Nipah.

Le virus Tioman a été isolé dans l'urine d'une roussette (*Pteropus hypomelanus*) lors de la recherche du virus Nipah dans une île située au large de la côte est de la péninsule malaise. Ce virus est distinct du virus Menangle d'Australie, même s'il présente des similitudes avec ce dernier.

Botulisme

Sur le lac Érié (États-Unis d'Amérique et Canada), le botulisme de type E provoque toujours une forte mortalité chez les oiseaux piscivores, par exemple le plongeon huard (*Gavia immer*).

Maladie de Carré

Dans l'écosystème du Serengeti, la maladie de Carré serait à l'origine d'une épizootie parmi des lycavons vivant en captivité (*Lycyon pictus*). La maladie est suspectée sur la base des signes cliniques et de l'examen histopathologique. Les résultats de l'isolement du virus et de la PCR sont attendus. Dix lions vivant en liberté dans le même écosystème ont été intentionnellement saignés dans le cadre d'une surveillance sérologique aléatoire ; neuf d'entre eux présentaient des anticorps contre la maladie de Carré. On n'a relevé aucune manifestation clinique de la maladie.

Chytridiomycose

La chytridiomycose semble très répandue parmi les grenouilles du Canada. Un iridovirus (Reginavirus) a été identifié comme un agent pathogène important de la salamandre tigre, dans l'ensemble de son habitat, dans l'ouest du Canada.

À l'exception de la côte est, d'Adélaïde et du sud-ouest, la chytridiomycose n'a été rapportée dans aucune nouvelle région de l'Australie.

En Nouvelle-Zélande, la maladie avait été uniquement signalée chez une rainette dorée (*Litoria raniformis*) en 1999-2000 et, plus tard, de façon sporadique, chez d'autres espèces de *Litoria* sp. Cinq cas ont été rapportés chez cette grenouille en 2001. La maladie a été diagnostiquée sur la base d'un examen histopathologique.

Des formes cutanées, diphtérique et septicémique de la maladie ont été découvertes en juillet 2001, en Nouvelle-Zélande, chez la grenouille *Leiopelma archeyi*. Cette grenouille indigène a été trouvée morte dans le Coromandel, un refuge montagneux de cette grenouille et d'autres espèces indigènes. Il s'agissait de la première observation de cette maladie chez des grenouilles indigènes de la Nouvelle-Zélande.

De récents travaux de clonage et d'analyse de séquences effectués aux États-Unis d'Amérique ont montré que la variation entre les différents isolats de *Batrachochytrium dendrobatidis* était limitée. Ces résultats corroborent les données épidémiologiques indiquant que *B. dendrobatidis* est un agent émergent, découvert récemment, qui se propage dans le monde, et que la pollution pathogène constitue un facteur déterminant dans son apparition. De telles découvertes justifient les études nationales de classification du statut des chytridés ainsi que les mesures de quarantaine internationale.

Cachexie chronique

La cachexie chronique a été dépistée pour la première fois au Canada, en 2001, chez des animaux sauvages en liberté. Elle a été diagnostiquée chez deux cerfs muets (*Odocoileus hemionus*) de la province du Saskatchewan ; le premier avait été tué en novembre 2000, et le second, issu de la même zone géographique, en avril 2001. L'origine de l'infection de ces cervidés est inconnue. La maladie est en voie d'éradication chez les cerfs élaphe d'élevage du Saskatchewan.

Aux États-Unis d'Amérique, avant 2000, l'enzootie de cachexie chronique chez les cervidés sauvages se caractérisait par la présence de petits foyers contigus dans le sud-est du Wyoming et le nord-est du Colorado. Cependant, en 2000-2001, les premières infections de la maladie étaient confirmées chez trois cerfs muets sauvages dans le comté de Kimball et chez un seul cerf sauvage dans le comté adjacent de Cheyenne (État du Nebraska). Cette partie du sud-ouest du Nebraska jouxte les foyers enzootiques découverts précédemment. Toutefois, dans le comté Sioux, dans le nord-ouest du Nebraska, des infections de cachexie chronique ont été diagnostiquées chez des cervidés sauvages vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'un enclos protégé par une haute clôture, à côté d'un élevage de cerfs élaphe en captivité, où sept cas ont été détectés depuis décembre 2000. Cette région est soumise à une surveillance renforcée pour la cachexie chronique.

Au cours des dernières années, une certaine surveillance ciblée de la maladie et/ou des enquêtes fondées sur les produits de la chasse ont été effectuées chez les cervidés en liberté dans au moins trente États. Les résultats ont été consignés dans des rapports. À l'exception des récentes découvertes dans le comté Sioux (Nebraska), aucun signe de cachexie chronique n'a été décelé dans les prélèvements recueillis à l'extérieur de la zone enzootique. La surveillance est assurée par l'étude de cervidés, âgés d'au moins 18 mois et dotés d'un « profil cible », présentant une émaciation et une combinaison de divers signes neurologiques, ainsi que des animaux tués par des chasseurs ou des cervidés sauvages recueillis pour examen par des services de gestion de la faune sauvage. En décembre 2001, les autorités chargées de la santé animale et de la faune sauvage du Colorado, du Nebraska, du Dakota du Sud et du Wyoming se sont réunies pour fixer des objectifs régionaux et élaborer des programmes de lutte contre la cachexie chronique dans les populations de cervidés en liberté.

Une infection de cachexie chronique a été découverte pour la première fois au Kansas parmi des cervidés vivant en captivité. L'infection a été diagnostiquée en décembre 2001 chez un cerf élaphe captif provenant d'un centre d'élevage commercial de cerfs élaphe porteurs de la maladie au Colorado. Ce centre a transporté des animaux exposés vers des exploitations d'élevage de cerfs élaphe dans quinze États différents et vers plus d'une quarantaine d'autres installations du Colorado. Des individus porteurs ont été découverts parmi les animaux acheminés vers deux exploitations du Colorado. Jusqu'à présent, des infections de cachexie chronique ont été diagnostiquées parmi les cerfs élaphe en captivité du Colorado, du Kansas, du Montana, du Nebraska, de l'Oklahoma et du Dakota du Sud.

Le 21 septembre 2001, le ministre américain de l'agriculture a déclaré l'état d'urgence pour cause de cachexie chronique parmi les cervidés vivant en captivité. L'instauration de l'état d'urgence permettra au service d'inspection phytosanitaire et zoosanitaire (APHIS) du ministère américain de l'agriculture (USDA) d'obtenir 2,6 millions de \$ US de fonds spéciaux pour racheter les cervidés exposés vivant en captivité et provenant de troupeaux infectés ou exposés à la cachexie chronique, de renforcer la surveillance et les épreuves diagnostiques et d'améliorer la formation des producteurs et des vétérinaires. En février 2002, dans le cadre de la lutte contre la cachexie chronique, l'USDA a publié dans le Registre fédéral un règlement provisoire prévoyant une indemnité fédérale pour l'élimination des cervidés en captivité ; par ailleurs il a libéré 12,5 millions de dollars US supplémentaires à cette fin. Par ailleurs, l'APHIS travaille avec le secteur de l'élevage des cerfs élaphe et d'autres organismes à l'élaboration d'un programme fédéral visant à éliminer la cachexie chronique chez les cerfs élaphe vivant en captivité.

La cachexie chronique des cervidés est une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) qui se distingue de la tremblante et de l'encéphalopathie spongiforme bovine (également connue sous le nom de maladie de la vache folle), même si elle leur est apparentée. La cachexie chronique a d'abord été identifiée dans les années 1960 comme un syndrome des cervidés, avant d'être reconnue comme une EST, dans les années 1980. À ce jour, il n'existe aucune preuve d'une transmission éventuelle de la cachexie chronique à l'homme ; par ailleurs, les recherches semblent indiquer que la transmission à d'autres espèces, par exemple aux bovins, est peu probable.

Fièvre hémorragique à virus Ebola en Afrique occidentale

Plusieurs cas de fièvre hémorragique à virus Ebola ont été signalés chez l'homme au Gabon et au Congo, en novembre et décembre 2001, ainsi qu'en janvier 2002. Ces cas ont été confirmés par l'OMS⁵. Plusieurs cas de mortalité chez des animaux ont également été rapportés dans ces régions. Les cadavres de 30 gorilles de plaine, de 8 chimpanzés communs et de 4 cercopithèques ont été découverts lors d'une étude réalisée par la « Wildlife Conservation Society ». Toutefois, ces cadavres ne possédaient aucune valeur diagnostique compte tenu de leur état de détérioration/putréfaction. Bien que l'on ait trouvé des cadavres d'autres espèces, ces derniers n'étaient généralement pas associés au virus Ebola. Il s'agissait de douze céphalophes de Grim (*Sylvicapra* sp.), de deux genettes (*Genetta* sp.), de deux porcs-épics (*Hystrix cristata*), d'un pangolin (*Manis temmincki*), d'un éléphant (*Loxodonta cyclotis*) et de deux hylochères géants (*Hylochoerus meinertzhageni*). Des échantillons de diagnostic ont été prélevés sur un gorille (*Gorilla gorilla*) et deux genettes pour analyse.

⁵ OMS : Organisation mondiale de la santé.

Immunodéficience féline

Selon certaines données sérologiques, l'immunodéficience féline est présente parmi les chats domestiques (*Felis catus*) d'Australie retournés à l'état sauvage. Une étude a montré que 50 % des chats vivant à proximité des décharges de Canberra présentaient des anticorps contre la maladie. Dix lions vivant en liberté dans l'écosystème de Serengeti ont été intentionnellement saignés dans le cadre d'une surveillance sérologique aléatoire. Huit d'entre eux avaient une réaction sérologique positive au virus de l'immunodéficience féline. On n'a relevé aucune manifestation clinique de la maladie.

Maladies virales félines chez les chats errants

Selon certaines données sérologiques, les chats errants d'Australie seraient porteurs d'anticorps contre la leucémie féline et la panleucopénie féline. Toutefois, une étude portant sur la leucémie féline chez les chats errants de Canberra n'a pas permis de mettre la maladie en évidence.

Hémonchose chez l'hippotrague noir en Afrique du Sud

Une verminose clinique accompagnée d'anémie due à *Haemonchus contortus* a été diagnostiquée chez un hippotrague noir (*Hippotragus niger*) dans un élevage du nord de la province du Cap (Afrique du Sud).

Encéphalite japonaise

En 1988, pour la première fois, des porcs sentinelles du continent australien ont séroconverti. Ceci a coïncidé avec deux cas d'infection chez l'homme, l'un sur l'île Badu, dans le détroit de Torres, et l'autre chez un pêcheur de la rivière Mitchell, à 550 km au sud du détroit de Torres. Des porcs sentinelles du détroit de Torres ont de nouveau séroconverti, en 2000 et 2001, après deux saisons humides successives ; toutefois, aucun cas clinique n'a été relevé chez l'homme ou les animaux.

Dans certaines parties de l'Inde, l'encéphalite japonaise s'implante dans des régions où un virus étroitement apparenté (virus West Nile) sévit de façon enzootique ; il semblerait que les deux virus puissent co-circuler. L'encéphalite japonaise est désormais enzootique en Papouasie-Nouvelle-Guinée, malgré la présence des flavivirus co-circulants de l'encéphalite de Murray Valley, KUN (Kunjin), KOK (Kokobera), de la dengue, et du virus Sepik.

Plus de soixante-quinze arbovirus ont été identifiés en Australie ; douze d'entre eux sont préoccupants pour la santé publique.

Coryza gangreneux

Les points de contact entre les bovins et le gnou ont tendance à se multiplier en raison de l'expansion des activités d'élevage en ranch en Afrique du Sud. Cette situation a entraîné la progression de l'incidence du coryza gangreneux associé à l'alcéphaline herpès virus 1 chez les bovins.

Mortalité massive de grenouilles

En 2001, une mortalité massive a été rapportée parmi les grenouilles rousses (*Rana temporaria*) du Royaume-Uni. Il a été démontré que cette mortalité était imputable à un ranavirus (famille des *Iridoviridae*). Les modalités d'introduction du virus dans la population de grenouilles du Royaume-Uni sont incertaines ; l'introduction peut être liée à l'importation d'amphibiens ou de poissons contaminés.

Mycobactériose

Une mycobactériose généralisée a été diagnostiquée chez une souris marsupiale à grosse queue (*Sminthopsis crassicaudata*) dans le Territoire du Nord, en Australie.

Deux cas de pneumonie pyogranulomateuse ont été observés chez des lions de mer de Nouvelle-Zélande (*Phocarctos hookeri*) originaires des îles Auckland. Les résultats des mises en culture sont attendus. Il s'agit des premiers cas signalés chez des lions de mer de Nouvelle-Zélande.

Salmonellose

En Australie, les autorités sanitaires étudient actuellement plusieurs cas de salmonellose à lysotype 170 de *Salmonella typhimurium* survenus dans la population des provinces de Victoria, de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland. La majorité des personnes contaminées sont tombées malades en octobre et en novembre 2001. On signale plusieurs cas d'exposition au bétail et certaines des personnes atteintes vivent en région rurale. Selon les enregistrements de la base de données nationale, le lysotype 170 a été isolé chez un tamarin, un kangourou antilope (*Macropus antilopinus*), un wallaroo (*Macropus robustus*) et des émeus (*Dromaius novaehollandiae*). Il n'existe aucun lien avec le lysotype 160 de Nouvelle-Zélande.

Le lysotype 160 de *Salmonella typhimurium* a été à l'origine de deux cas de gastro-entérite en Nouvelle-Zélande en 1998 et 1999, de 1 802 cas en l'an 2000 et de 2 275 cas en 2001. Les personnes infectées ont probablement été en contact avec des oiseaux sauvages. L'apparition de la maladie chez l'homme a succédé à un important épisode épizootique chez les passereaux de Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Zélande a signalé cent cas de salmonellose chez les passereaux, en 2001.

En Nouvelle-Galles du Sud, deux grallines pies (*Grallina cyanoleuca*) sont mortes des suites d'une cœlomite fibrineuse associée à une infection à *S. typhimurium*. La lysotypie a indiqué que cette dernière était distincte du type observé chez le loriquet à tête bleue.

Gale sarcoptique

La gale sarcoptique est toujours signalée comme une maladie commune du renard roux d'Europe et des chiens viverrins. On l'a observée occasionnellement chez le lynx (*Lynx lynx*), la martre (*Martes martes*) et le loup (*Canis lupus*). En Europe centrale et méridionale, la gale sarcoptique a été observée chez le cerf élaphe, le chevreuil (*Capreolus capreolus*), le chamois et le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*).

L'Australie a rapporté un nouvel acarien sarcoptiforme (appartenant à un genre distinct de celui de *Sarcoptes*) chez un échidné d'Australie (*Tachyglossus aculeatus*).

Trichomoniose

Plusieurs cas de trichomoniose ont été rapportés chez plusieurs espèces aviaires des États-Unis d'Amérique et du Pérou. Par ailleurs, la maladie a souvent été observée chez des colombidés sauvages durant la surveillance des infections à virus West Nile.

La maladie a été diagnostiquée chez des perruches royales (*Alisterus scapularis*) sauvages dans la province de Victoria (Australie), où elle était associée à une émaciation, une déshydratation et une entérite épizootique. On l'a également signalée chez les pigeons bisets (*Columba livia*), les manchots pygmées (*Eudyptula minor*) et les ninoux boubouk (*Ninox novaeseelandiae*).

Toxoplasmose

Une cécité due à une chorioretinite grave, associée à une infection à *Toxoplasma* sp., a été rapportée chez les thylogales à ventre roux (*Thylogale billardieri*) de Tasmanie. Une toxoplasmose systémique a été diagnostiquée chez un bandicoot à museau court (*Isodon obesulus*).

Autres maladies

Virus West Nile

Le virus West Nile a fait son apparition chez des corneilles d'Amérique et des geais bleus dans une région du sud de l'Ontario (Canada), durant l'été 2001. Sur un échantillon de 3 000 oiseaux, 128 présentaient une réaction positive au virus.

Cette année, une mortalité causée par le virus West Nile est survenue chez des oiseaux sauvages dans les régions de l'est et du « Mid-West » des États-Unis d'Amérique. Le virus West Nile est un flavivirus transmis par un moustique dont la présence n'avait jamais été signalée dans l'hémisphère occidental avant l'automne 1999, lorsqu'il fut observé chez des oiseaux sauvages, l'homme et des chevaux dans le secteur de New York.

Le virus continue sa propagation géographique et infecte de plus en plus d'espèces. Il a été isolé dans plus de 80 espèces d'oiseaux, y compris 62 espèces en liberté, dans l'État de Washington D.C., ainsi que dans 28 États des États-Unis d'Amérique. En 2001, de nouveaux cas ont provoqué la mort de cinq personnes ; par ailleurs, l'infection a touché 347 chevaux dans 18 États. Depuis 1999, le virus a été isolé chez 21 espèces de moustique, par exemple des espèces actives à l'aube et au crépuscule, des espèces actives durant la journée ainsi que des espèces se nourrissant à la fois sur des oiseaux et des mammifères.

La mortalité parmi les oiseaux sauvages est un indicateur clé de l'activité du virus West Nile dans une région donnée. Plusieurs espèces d'oiseaux indigènes, notamment la corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*), se révèlent particulièrement sensibles. En 2001, plus de 4 500 corneilles ont été touchées par l'infection virale. Un système de surveillance passive renforcé, permettant la déclaration et l'examen des oiseaux morts, a été le principal outil de l'arsenal des services de santé publique. Les premiers résultats des études effectuées sur le virus West Nile au « National Wildlife Health Center » indiquent que les corneilles meurent dans les quatre à sept jours après l'inoculation et que la transmission du virus entre oiseaux a lieu sans intervention du moustique (vecteur) en conditions expérimentales. L'impact du virus West Nile sur les populations de corneilles d'Amérique et d'autres oiseaux sauvages n'a pas été évalué.

En 2000, un foyer de la maladie à virus a été détecté sur des chevaux en France. La surveillance sérologique des oiseaux d'eau mise en place en 2001 n'a pas permis de détecter une circulation éventuelle du virus West Nile⁶.

Mortalité chez les manchots d'Adélie (*Pygoscelis adeliae*)

En novembre 2001, 99 manchots issus de deux colonies rassemblant 15 000 individus ont été trouvés morts à la station Mawson (Antarctique). Les statistiques des années antérieures indiquent que de tels taux de mortalité sont rares. Les populations de manchots d'Adélie en Antarctique sont en baisse constante ; cette évolution serait liée au changement climatique. Par ailleurs, les labbes de McCormick (*Catharacta maccormicki*) sont peut-être responsables de l'introduction de la maladie.

Alopécie focale chez les lions de mer (*Phocarctos hookeri*)

Une alopécie focale a été observée en Nouvelle-Zélande chez des lions de mer juvéniles et parfois adultes. La nature de la pathologie laissait supposer une lésion d'origine fongique, mais les seuls champignons mis en évidence par culture étaient *Fusarium* sp., *Phoma* sp. et un coelomycète. Tous ces champignons sont probablement des contaminants du sol. La gravité de la lésion histologique donne à penser que le champignon n'est pas bien adapté au lion de mer.

Vautours du genre *Gyps*

Les vautours appartenant au genre *Gyps* ont pratiquement disparu de l'Inde, probablement des suites d'une maladie à virus inconnue. La maladie semble s'étendre vers l'Afghanistan. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir contribué à ce phénomène, citons l'expansion massive et récente de l'industrie avicole indienne, qui représente une source potentielle de nouveaux virus aviaires préjudiciables aux vautours. La réduction du nombre de vautours se traduit d'ores et déjà par la prolifération des chiens à l'état demi-sauvage autour des villages, qui pourrait contribuer à une extension de la rage. La perte de cette importante espèce saprophage aura de multiples effets sur l'homme, ainsi que sur les animaux domestiques et sauvages, du fait des maladies et d'autres facteurs.

Infection à Lymphoma/rétrovirus

En Australie, 6 cas de lymphome ont été diagnostiqués au cours des six derniers mois chez des serpents indigènes sauvages. Le registre des pathologies du zoo de Taronga prévoit le financement nécessaire à la réalisation d'études sur l'existence d'un lien éventuel entre ces cas et des infections à rétrovirus.

⁶ Sites Web fournissant des informations supplémentaires sur le virus West Nile :
<http://nationalatlas.gov/virusmap.html>
http://www.umesc.usgs.gov/http_data/nwhc/news/westnil2.html
<http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/index.htm>
<http://www.health.state.ny.us/nysdoh/westnile/index.htm>
<http://www.wildlife.usask.ca>

Papillomavirus

En Australie, des masses proliférantes multiples ont été observées au niveau des jonctions muco-cutanées chez des bandicoots de Bougainville (*Perameles bougainville*) vivant en liberté et en captivité. Par leur morphologie, ces masses rappellent des papillomes. Les premiers rapports faisant état de la maladie sont apparus dans plusieurs régions du pays, à l'occasion du transfert des animaux de l'île vers le continent, où ils étaient pris en charge par des équipes de sauveteurs. Seuls les animaux issus d'une zone spécifique de l'île Bernier présentaient des lésions. Aucun autre symptôme de la maladie n'a été détecté chez d'autres espèces de mammifères de ce groupe dans d'autres îles.

Spirochetose - Potorou - Australie

Une spirochetose due à un nombre très élevé de bactéries de type spirochète (sans doute *Treponema* sp.) a été diagnostiquée dans des cas de balanoposthite chez des potorou (*Potorous gilbertii*) vivant en liberté et en captivité. On a observé une bonne réponse au traitement avec la pénicilline. Ce dernier ne semble pas avoir d'effets contraires sur la fécondité.

Maladie des « wobbly possums »

La maladie des « wobbly possums » a été identifiée pour la première fois en Nouvelle-Zélande, en 1995, dans une colonie d'étude de *Trichosurus vulpecula* vivant en captivité. Les opossums atteints présentent des signes neurologiques évolutifs et connaissent un taux de mortalité de 95 %. La maladie a également été diagnostiquée chez des opossums en liberté. On l'a associée à des particules viroïdes présentes dans les tissus des animaux atteints ; par ailleurs, on a isolé un rétrovirus enveloppé non classé. Bien que la maladie ait été reproduite expérimentalement par inoculation, l'identité de l'agent n'a pas encore été déterminée. Dans la nature, l'infection peut être disséminée lors de contacts sociaux.

2. Aperçu des progrès accomplis par le Groupe de travail sur les animaux sauvages au cours des dix dernières années

Le groupe constate avec satisfaction que les maladies des animaux sauvages et leur importance bénéficient d'une plus grande attention internationale depuis la création du Groupe, voici 10 ans. Bien que le nombre de pays faisant état de maladies des animaux sauvages ait progressé simultanément, ces pays représentent à peine 25 % des membres de l'OIE.

Le Groupe de travail sur les maladies des animaux sauvages s'est réuni pour la première fois en 1993. Sa dixième réunion s'est tenue en février 2002. Chaque année, le Groupe dresse un état des lieux des maladies des animaux sauvages. D'autres thèmes importants sont envisagés par le Groupe lors de ses réunions annuelles.

Mars 1993

Le Groupe de travail a été établi dans le but d'identifier les maladies des animaux sauvages qui suscitent l'inquiétude des pays membres, ainsi que les maladies à porter à l'attention de l'OIE. Trente-huit pour cent des pays membres ont répondu au premier questionnaire qui leur avait été adressé. Une première liste des maladies des animaux sauvages, qui recensait 30 maladies, a été élaborée. Le Groupe de travail a préconisé la déclaration de toutes les maladies figurant dans les listes A et B. Le déplacement des animaux sauvages a été reconnu comme une activité qui présente de graves risques zoonosaires et qui contribue à la diffusion des maladies des listes A et B, par exemple. Le Groupe a recommandé que l'OIE prépare une liste des spécialistes des maladies des animaux sauvages et constitue une base de données reprenant les articles scientifiques pertinents.

Février 1994

Le Groupe a recommandé que le délégué de chaque pays membre désigne une personne adéquate, qui serait chargée de faciliter la surveillance des maladies des animaux sauvages et de faire rapport à l'OIE. Les pays membres ont été sensibilisés aux risques sanitaires liés aux déplacements d'animaux sauvages, tels que les échanges d'animaux entre zoos. Le Groupe a discuté de la question importante de la validation des épreuves diagnostiques standards lors d'une utilisation avec différentes espèces animales. La plupart des épreuves diagnostiques n'ont été validées que pour un nombre réduit d'espèces d'animaux domestiques ; par ailleurs, certaines épreuves employées sur d'autres espèces produisent des résultats erronés. Cinq recommandations concernant la vaccination des animaux sauvages ont été formulées. En outre, le Groupe a fermement découragé la mise au point et l'utilisation de vaccins contraceptifs, sauf lorsqu'ils sont spécifiques à l'espèce et ne font pas usage de vecteurs transmissibles, tels que les virus produits par génie génétique.

Juin 1995

La discussion a porté sur le nombre décevant de réponses envoyées par les pays membres au questionnaire sur les maladies des animaux sauvages ; des mécanismes destinés à accroître le taux de réponse ont été préconisés. L'attention des participants à la réunion s'est concentrée sur les risques sanitaires associés aux déplacements d'animaux sauvages à l'échelle internationale. Une évaluation des risques sanitaires doit constituer un préalable essentiel à tout transfert ; divers aspects de l'évaluation des risques ont également été évoqués.

Septembre 1996

L'innocuité des vaccins contraceptifs pour l'environnement a fait l'objet de discussions. Plusieurs maladies émergentes d'importance internationale ont suscité de longs débats, notamment les encéphalopathies spongiformes transmissibles et la tuberculose bovine chez les animaux vivant en liberté ou dans des élevages. Plusieurs recommandations concernant la tuberculose bovine et les techniques de contraception des animaux sauvages ont été adressées au Comité international.

Octobre 1997

Les débats ont porté sur le statut actuel des encéphalopathies spongiformes transmissibles, de la tuberculose bovine, de la maladie de Carré et de la rage chez les animaux sauvages. Les maladies émergentes ont été définies ; plusieurs maladies de la faune sauvage semblent répondre aux critères de définition.

Juin 1998

Le déplacement des animaux sauvages a de nouveau donné lieu à longues discussions, tandis que les risques sanitaires liés à ces transferts étaient portés une nouvelle fois à l'attention des pays membres. Des ébauches de plan ont été élaborées en vue de la préparation de lignes directrices destinées à évaluer les risques sanitaires inhérents aux transferts d'animaux sauvages. Les pays membres ont été invités à prévoir d'urgence des programmes officiels de surveillance des maladies des animaux sauvages. La discussion a porté sur les exigences documentaires requises pour attester de l'absence d'une maladie chez les animaux sauvages ainsi que sur les stratégies d'intervention, par exemple la vaccination, adaptées aux animaux sauvages.

Octobre 1999

La compartimentalisation des maladies entre les animaux sauvages et domestiques a été longuement discutée. Le Groupe a conclu que la survenue d'une maladie dans un compartiment n'entraînait pas automatiquement son apparition dans un autre compartiment et que chaque situation devait être évaluée séparément. On a estimé que la compartimentalisation était envisageable dans le cas de la maladie de Newcastle et de la peste porcine classique, pour autant que les critères de séparation du comportement soient remplis. Les termes « domestiques », « errants », « animal sauvage vivant en captivité » et « sauvage » ont été définis, ainsi que leur acception pour les animaux sauvages et domestiques. Un projet de lignes directrices pour l'évaluation des risques sanitaires liés aux déplacements d'animaux sauvages a été approuvé après examen ; une extension de la Liste B a été préconisée pour inclure plusieurs maladies des cervidés.

Avril 2000

Le Groupe a recommandé l'établissement d'un laboratoire de référence pour la tularémie. Il a également approuvé la dernière version, accessible par Internet, des Lignes directrices pour l'évaluation des risques sanitaires liés aux transferts d'animaux sauvages. Les têtes de chapitre d'un numéro consacré aux animaux sauvages de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE ont été recensées, de même que les auteurs et les relecteurs appropriés. Un projet de « Livret sur les procédures d'autopsie pour les vétérinaires spécialisés dans la faune sauvage et pour les biologistes de terrain » a été passé en revue.

Mars 2001

Le Groupe a débattu des risques sanitaires liés à l'utilisation des animaux sauvages et de leurs produits comme aliments pour les animaux domestiques. L'OIE a été instamment prié de procéder à une évaluation officielle de ces règles sanitaires. La Commission des normes de l'OIE a accepté de consulter les laboratoires de référence sur la validation des procédures standards de diagnostic applicables aux espèces d'animaux sauvages. Le Groupe a demandé à la Commission du code d'élargir la définition du mot « animal » pour y intégrer explicitement les animaux sauvages. Plusieurs maladies des amphibiens ont été signalées en tant que maladies émergentes

d'importance internationale. Le Groupe de travail préconise l'addition de ces maladies au mandat de la Commission pour les maladies des poissons. La question de la fièvre aphteuse dans la faune sauvage d'Europe a été abordée. L'absence d'informations antérieures sur ce sujet, notamment sur l'ours sauvage, a été considérée comme un obstacle important à l'évaluation des risques encourus par les animaux sauvages dans le cadre de l'épizootie actuelle.

En conclusion, la collecte et l'étude annuelles des données concernant la survenue des maladies des animaux sauvages dans le monde se sont avérées très précieuses, puisqu'elles ont permis d'attirer l'attention sur les maladies d'importance internationale, les principaux problèmes de diagnostic des maladies et les maladies émergentes. L'étude annuelle de ces données a donné la possibilité au Groupe d'informer le Comité international sur ces diverses questions.

Le Groupe s'inquiète de l'indigence des informations recueillies par l'OIE sur les maladies des animaux sauvages en provenance de nombreuses régions du monde : Asie, Amérique latine, Afrique et Proche-Orient. Il est impératif de prévoir des mécanismes d'acheminement des informations en provenance de ces régions.

Les principales inquiétudes du Groupe ont concerné la surveillance des maladies des animaux sauvages et l'utilisation des connaissances ainsi acquises pour résoudre les problèmes sanitaires relevant de la compétence de l'OIE. Le Groupe a pris acte de ces préoccupations en adressant des recommandations à l'OIE et aux pays membres, en organisant une coopération interactive avec les commissions spécialisées de l'OIE et en préparant la publication, à titre individuel ou collectivement, de divers ouvrages : Lignes directrices pour l'analyse des risques sanitaires liés aux déplacements d'animaux sauvages (2000), Méthodologie de l'examen post-mortem à l'usage des vétérinaires spécialistes de la faune sauvage et des biologistes de terrain (2001), Protocoles de quarantaine et d'examen sanitaires avant le transfert et la remise en liberté des animaux sauvages dans la nature et un numéro de la *Revue scientifique et technique de l'OIE* (Vol. 21(1), parties 1 et 2, avril-août 2002).

3. Compartimentalisation

Le Groupe a discuté de la situation relative à la compartimentalisation des maladies survenant dans la faune sauvage, mais ne présentant aucun risque de contamination pour les animaux domestiques. Le Groupe accepte la définition du compartiment comme étant une entité épidémiologique autonome définie sur une base géographique (zone), par exemple le confinement de la fièvre aphteuse aux buffles d'Afrique du Parc national Kruger et aux réserves de gibier adjacentes de l'Afrique du Sud, ou en termes de gestion (entreprise), à des fins d'échanges internationaux. Le Groupe de travail a examiné le rapport 1999 sur la compartimentalisation et a entériné les conclusions antérieures :

- 1) une prise de position générale de l'OIE est insuffisante pour prendre en compte toutes les maladies de la Liste A impliquant des animaux sauvages ;
- 2) une procédure générale devrait être prévue, pour les maladies de la Liste A, pour tenir compte de l'importance potentielle de l'implication de la faune sauvage ;
- 3) des lignes directrices spécifiques devraient être élaborées pour évaluer, pour chaque maladie, les risques liés à l'implication de la faune sauvage.

Par conséquent, le Groupe a reconnu qu'il était impossible de compartimentaliser des maladies fortement infectieuses lorsqu'une interface diffuse existait entre le bétail (ou la volaille) et les animaux sauvages contaminés. Toutefois, le compartiment des animaux domestiques peut rester indemne de toute maladie lorsque l'entreprise est gérée de manière à éviter l'introduction de maladies provenant de la faune sauvage. Tel est le cas, par exemple, des installations de production fortement développées qui empêchent tout contact entre les animaux sauvages et les animaux domestiques. Cette situation devra reposer sur une connaissance approfondie de l'épidémiologie de la maladie, notamment chez les animaux sauvages, et se caractérisera par la démonstration d'une maîtrise parfaite et totale des risques.

À la lumière de ces déclarations, le Groupe de travail reste sur ses positions antérieures en matière de compartimentalisation des entreprises d'élevage d'animaux domestiques et de conservation (ou d'obtention) du statut d'entreprise indemne de maladie en présence du virus de la maladie de Newcastle chez les oiseaux sauvages ou du virus de la peste porcine classique chez les suidés sauvages.

4. Préparation nationale contre l'incursion des maladies exotiques/étrangères dans les populations d'animaux sauvages

Le Groupe de travail prie instamment les pays membres de reconnaître l'importance des animaux sauvages en tant que réservoirs et cibles potentiels des maladies exotiques et de prendre en compte les animaux sauvages lors de la programmation de réponses éventuelles aux incursions de telles maladies. Les mesures préparatoires adoptées au niveau national contre les incursions des maladies exotiques doivent comprendre la collecte d'informations actualisées sur la démographie des espèces d'animaux sauvages sensibles et la mise en place d'un éventail de procédures réalistes, qui pourront être utilisées pour empêcher la transmission des maladies entre le bétail et les animaux sauvages ainsi que la diffusion des maladies au sein des populations d'animaux sauvages.

En cas d'incursion d'une maladie exotique, les animaux sauvages sensibles risquent d'être infectés et de devenir des réservoirs et des sources de nouvelles infections pour le bétail. Ils prolongeront alors la durée des épizooties et des embargos sur les échanges commerciaux, compliqueront les efforts d'éradication et de prophylaxie et, par conséquent, aggraveront les dommages économiques infligés au bétail et à l'ensemble de la filière. Les animaux sauvages peuvent également souffrir des maladies exotiques. Morbidité et mortalité, baisse de fertilité et vulnérabilité accrue aux prédateurs, telles peuvent être les conséquences, pour les animaux sauvages, de l'introduction d'une maladie exotique. Par conséquent, une pathologie des animaux sauvages peut avoir un impact considérable sur le patrimoine naturel d'une nation, ses ressources naturelles, ainsi que les écologies et l'économie qui leur sont associées. En outre, les animaux sauvages peuvent être blessés et diminués par la maladie exotique lors de l'adoption de mesures prophylactiques comprenant la destruction, le confinement ou le harcèlement de la faune sauvage.

Dans le cadre d'une planification efficace des actions dirigées contre les incursions de maladies exotiques, les animaux sauvages doivent bénéficier du même degré de considération et d'attention que celui actuellement accordé aux animaux domestiques. Il est essentiel de rassembler des informations exhaustives sur les populations d'animaux sauvages sensibles du pays. Ces informations permettront d'évaluer les risques et le taux de transmission de la maladie entre le bétail et les animaux sauvages, ainsi que son potentiel de diffusion au sein des populations de la faune sauvage. Un réseau consultatif composé d'experts des animaux sauvages et des vétérinaires devrait être créé et développé pour élaborer des méthodes capables de réduire les risques de transmission d'une maladie entre le bétail et les animaux sauvages en cas d'épizootie de maladie exotique, ou pour limiter ou prévenir sa diffusion parmi les animaux sauvages. Ces actions détermineront la nature des informations, des canaux de communication et des projets d'inspiration scientifique qui permettront de se préparer à la survenue de maladies exotiques parmi les animaux sauvages. Il a été rapporté que l'Australie avait récemment créé une organisation visant précisément à résoudre ce problème. Le réseau sanitaire australien pour la faune sauvage (Australian Wildlife Health Network) est en voie de constitution dans le cadre du Programme de préparation aux maladies exotiques des animaux sauvages (Wildlife Exotic Disease Preparedness Programme). Parmi les fonctions du réseau, citons la diffusion des informations de surveillance et la constitution d'une base de données nationale de données de diagnostic et de spécialistes de la faune sauvage.

5. Maladies émergentes des animaux sauvages

Le Groupe n'est pas sans savoir qu'il y aura toujours des maladies émergentes, que ce soit chez les animaux domestiques ou les animaux sauvages. Il est par ailleurs convaincu que le suivi des maladies de la faune sauvage constitue l'outil le mieux adapté à la découverte de maladies et d'agents pathogènes nouveaux. Il importe également de prévoir un système d'alerte précoce apte à détecter une maladie émergente et de disposer de banques de spécimens et de sérums afin d'évaluer le statut des maladies découvertes récemment. S'agissant des maladies émergentes, une bonne communication entre chercheurs est également essentielle en vue de déterminer leur statut. Le Groupe souhaite attirer l'attention sur l'importance de ces maladies. C'est pour cette raison que le sujet a été traité dans plusieurs chapitres du volume 21(1) de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE, Maladies infectieuses des animaux sauvages, qui vient de paraître.

6. La santé publique vétérinaire dans les pays en développement : la viande de gibier – sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments

a) Sécurité alimentaire

La viande de gibier est considérée comme une composante très importante du régime de nombreuses populations rurales défavorisées de la planète.

Toutefois, certains chiffres donnent à penser que l'exploitation de la viande de gibier à son rythme actuel, notamment lorsqu'elle est organisée sur une base commerciale, n'est pas viable à long terme et qu'elle risque même de menacer d'extinction certaines espèces locales, par exemple les grands singes (gorilles et chimpanzés) et les éléphants des forêts d'Afrique occidentale.

b) Sécurité sanitaire des aliments

L'exploitation de la viande de gibier a également des implications importantes pour la santé. Par conséquent, il convient d'être conscient des risques potentiels, en termes de sécurité sanitaire des aliments, liés à la manutention et à la consommation de viande de gibier.

Des signes d'infection par le virus de l'immunodéficience du singe ont été rapportés chez vingt-six espèces différentes de primates non humains d'Afrique ; or, nombre d'entre eux sont régulièrement chassés et vendus pour leur viande. D'autres rapports commencent à établir un rapport entre les primates non humains et le virus Ebola. Plusieurs décès ont été enregistrés à la suite de fortes diarrhées provoquées par la consommation de viande de gibier.

Dans les forêts du sud de la République centrafricaine, plusieurs rapports font état d'une séroprévalence de 41,6 % pour le virus Ebola ; plusieurs cas mortels d'infection virale à Ebola ont été relevés à la suite du dépeçage et de la consommation d'un chimpanzé trouvé mort.

La fièvre de la vallée du Rift est enzootique dans les zones pastorales d'Afrique de l'Est et d'Afrique occidentale. Cette maladie provoque une morbidité grave et une forte mortalité chez l'homme, ainsi que chez les animaux sauvages et domestiques. La viande provenant d'animaux contaminés est généralement jugée sûre à la consommation ; un risque d'exposition subsiste néanmoins lors de l'abattage et de la manipulation.

Les propositions, qui visent à introduire l'élevage de bovins dans les zones déboisées de l'Afrique occidentale pour procurer une alternative à la viande de gibier, pourraient avoir un impact écologique négatif et aggraver les infections enzootiques locales, préoccupantes pour la santé publique.

Le Groupe de travail de l'OIE recommande que l'impact sur les maladies des nouveaux substituts à la viande de gibier soit étudié et évalué avec soigneusement sur le plan de la sécurité alimentaire et de la sécurité sanitaire des aliments.

7. Sensibilité et spécificité des épreuves diagnostiques des maladies des animaux sauvages

En mai 2000, à la requête du Groupe de travail sur les maladies des animaux sauvages et de la Commission des normes de l'OIE, le Bureau central de l'OIE a adressé une lettre aux laboratoires de référence, par laquelle il leur était demandé d'indiquer la nature des épreuves diagnostiques utilisées pour les espèces d'animaux sauvages, de préciser si elles avaient été validées pour des espèces autres que les animaux domestiques communs et de mentionner toute observation relative à une différence éventuelle de sensibilité et de spécificité des épreuves entre les espèces domestiques et les espèces sauvages.

Trente-six laboratoires de référence sur 119 ont répondu et annexé la liste des épreuves réputées utilisées dans la faune sauvage. On dénombre un total de 173 épreuves pour une liste de 32 maladies. Les épreuves qui ont été véritablement et spécifiquement validées pour les animaux sauvages sont en nombre très restreint⁷ ; en outre, les épreuves validées reposaient sur la caractérisation directe de l'agent pathogène et non sur la réponse immunitaire.

⁷ immunofluorescence directe pour la peste porcine africaine, isolement viral pour la peste porcine classique chez les sangliers, immunofluorescence directe pour la rage, test rapide d'inhibition de foyers fluorescents pour la rage, méthode immuno-enzymatique pour la rage chez les renards, méthode immuno-enzymatique pour la tuberculose chez les phoques, épreuve rose Bengal pour la brucellose chez le bison et les cervidés, les EST (cachexie chronique ?) chez le cerf mullet et le wapiti, pleuropneumonie contagieuse caprine chez les chèvres sauvages, caractérisation du parapoxvirus par diverses méthodes, à l'exclusion de la PCR et dépistage de la trichinellose par des méthodes directes.

Les méthodes de diagnostic fondées sur la détection de l'antigène ou de son génome ne suscitent pas l'inquiétude du Groupe. En revanche, il nourrit des appréhensions pour ce qui concerne les tests conçus pour détecter les anticorps ou les cytokines. Le Groupe a décidé de poursuivre l'évaluation de la spécificité et de la sensibilité des épreuves diagnostiques en usage dans la faune sauvage et de se concentrer sur une petite liste de maladies considérées importantes en termes de déclaration, d'échanges internationaux et/ou de sécurité sanitaire des aliments. Les maladies suivantes seront prises en considération : la fièvre aphteuse, la peste bovine, la peste des petits ruminants, la fièvre de la vallée du Rift, la fièvre catarrhale/maladie hémorragique, la peste porcine classique et les infections à pestivirus, ainsi que toutes les formes de brucellose, de tuberculose bovine et d'artérite virale équine. À cette fin, chaque laboratoire de référence compétent de l'OIE sera contacté directement par l'organisation. Les membres du Groupe se mettront directement en communication avec les laboratoires de référence en vue de procéder à une évaluation plus précise des épreuves susceptibles d'être préconisées pour le dépistage de ces maladies chez les espèces autres que les espèces domestiques et, dans la mesure du possible, de recommander la mise au point de nouveaux tests. La Commission des normes sera informée des résultats de cette consultation et sa contribution sera sollicitée pour des actions ultérieures.

8. Informations sur le numéro de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE consacré aux maladies des animaux sauvages

Ce numéro consacré à la faune sauvage est terminé à 98 %. Sa préparation progresse normalement et sa parution interviendra à la date prévue, en avril. Compte tenu du nombre important de pages (420 pages), il a été décidé de scinder le tome en deux parties, le volume **21**(1) devant paraître en avril 2002 et le volume **21**(2) en août 2002.

9. Questions diverses

Site Web

Le Docteur Marc Artois et les membres du Groupe ad hoc se sont réunis avec le Docteur Karim Ben Jebara, responsable du service d'information de l'OIE, pour étudier les différentes possibilités de mise en page et de structuration du site Web. Le Docteur Artois et le Docteur Karim Ben Jebara se réuniront à nouveau pour poursuivre la discussion et mettre la dernière main à la préparation du site Web.

Maladie des grenouilles

Le Groupe s'inquiète de l'épisode de forte mortalité qui a récemment frappé les grenouilles du Royaume-Uni. La gravité des maladies virales et fongiques chez les amphibiens justifie l'organisation d'études nationales visant à définir le statut des maladies à iridovirus et à chytrides, et à mettre en place des mesures internationales de quarantaine. Le Groupe recommande que l'OIE envisage prochainement des mesures destinées à :

- déterminer les besoins de quarantaine ;
- imposer des restrictions sur les déplacements ;
- évaluer les besoins nationaux en matière de suivi ;
- classer les pays selon le statut des maladies.

La Commission pour les maladies des poissons a prévu une réunion entre un expert et les membres du Groupe en vue de débattre des activités ultérieures dans ce domaine.

.../Annexes

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE
SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES
Paris, 18–20 février 2002**

Ordre du jour

1. Situation épidémiologique de certaines maladies des animaux sauvages en 2001
 2. Aperçu des progrès accomplis par le Groupe de travail sur les animaux sauvages au cours des dix dernières années
 3. Compartimentalisation
 4. Préparation nationale contre l'incursion des maladies exotiques/étrangères dans les populations d'animaux sauvages
 5. Maladies émergentes des animaux sauvages
 6. La santé publique vétérinaire dans les pays en développement : la viande de gibier – sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments
 7. Sensibilité et spécificité des épreuves diagnostiques des maladies des animaux sauvages
 8. Informations sur le numéro de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE consacré aux maladies des animaux sauvages
 9. Questions diverses
-

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE
SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES**

Paris, 18–20 février 2002

Liste des participants

MEMBRES

Dr M.H. Woodford (*Président*)

Quinta Margarita
c/o Apartado 215
8101 Loule Codex
Algarve
PORTUGAL
Tel: 351-289 999 556
E-mail: dinton@aol.com

Dr R. Bengis

Veterinary Investigation Centre
P.O. Box 12
Skukuza 1350
AFRIQUE DU SUD
Tél : (27-13) 735 5641
Fax : (27-13) 735 5155
E-mail : royb@nda.agric.za

Dr M. Artois

Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon
Département de santé publique
vétérinaire
Unité pathologie infectieuse
Laboratoire d'épidémiologie et taxonomie
moléculaire
BP 83
69280 Marcy l'Etoile
FRANCE
Tél : (33-4) 78 87 27 74
Fax : (33-4) 78 87 27 74
E-mail : m.artois@vet-lyon.fr

Dr T. Mörner

Senior Veterinary Officer
Associate Professor
Department of Wildlife
National Veterinary Institute
751 89 Uppsala
SUÈDE
Tél : (46-18) 67 4214
Fax : (46-18) 30 9162
E-mail : torsten.morner@sva.se

Dr J. Fischer

Southeastern Cooperative Wildlife
Disease Study
College of Veterinary Medicine
University of Georgia
Athens - GA 30602
USA
Tél : (1-706) 542 1741
Fax : (1-706) 542 5865
E-mail : jfischer@vet.uga.edu

Dr Stephanie Haigh

Unit 40
1-7 Hampden Ave
Cremorne, NSW 2090
AUSTRALIE
Tél : (61-2) 9953 2090
Fax : (61-2) 9604 0447
E-mail : sahaigh@yahoo.com.au

AUTRES PARTICIPANTS

Dr F.A. Leighton

Canadian Cooperative Wildlife Health
Centre, Department of Veterinary
Pathology
University of Saskatchewan
Saskatoon
Saskatchewan S7N 5B4
CANADA
Tél : (1.306) 966 72 81
Fax : (1.306) 966 74 39
E-mail : ted.leighton@usask.ca

Dr Philippe Chardonnet

Directeur
Fondation Internationale pour la
Sauvegarde de la Faune (IGF)
15 rue de Téhéran
75008 Paris
FRANCE
Tél : (33.1) 56 59 77 55
Fax : (33.1) 56 59 77 56
E-mail : igf@fondation-igf.fr

Dr Riccardo Orusa

Istituto Zooprofilattico Sperimentale
del Piemonte, Liguria e valle d'Aosta
Dipartimento di Aosta, Sezione di Aosta,
Centro di Referenza Nazionale per le
malattie degli animali selvatici
Via Guido Rey, 5
11100 Aosta
ITALIE
Tél : 0039-0165-238558
Fax : 0039-0165-236775
E-mail : riccardo.o@netvallee.it

BUREAU CENTRAL DE L'OIE

Dr B. Vallat

Directeur général
12 rue de Prony
75017 Paris
FRANCE
Tél : (33-1) 44.15.18.88
Fax : (33-1) 42.67.09.87
E-mail : oie@oie.int

Dr J. Pearson

Chef du Service scientifique et technique
E-mail : je.pearson@oie.int

Dr D. Sibartie

Adjoint au Chef du Service scientifique et technique
E-mail : d.sibartie@oie.int
